

RAPPORT DE STAGE

Mila DELUCE, 3ème Meitner
Stage du 8 au 12 décembre 2026
Cabinet de Cambiaire & Méziani Associés

de Cambiaire
Méziani &
Associés



Sommaire

1	INTRODUCTION	-----	p.03
2	PRÉSENTATION DU CABINET	-----	p.04
3	DESCRIPTION DU STAGE	-----	p.05
4	PRÉSENTATION DU MÉTIER OBSERVÉ	-----	p.07
5	BILAN PERSONNEL	-----	p.09
6	CONCLUSION	-----	p.09
7	ANNEXES	-----	p.10
8	ÉVALUATION-BILAN-ENTREPRISE	-----	p.11

Citation inscrite sur l'un des murs du Tribunal de Grande Instance de Paris

« La liberté consiste
à pouvoir faire
tout ce qui ne nuit pas
à autrui. »

Art. 4
Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

INTRODUCTION

Cher lecteur,

Je m'appelle Mila Deluce, je suis âgée de 14 ans, je suis en classe de 3^{ème} Meitner et j'étudie au collège Saint Marie des Ursulines.

Je vais vous présenter sous forme de rapport, mon stage de troisième, que j'ai effectué à Paris dans un cabinet d'avocats et qui m'a beaucoup plu. Il se nomme de Cambiaire & Méziani Associés et il est situé au 33, rue du Faubourg Poissonnière dans le 9^{ème} arrondissement.

J'ai fait le choix de faire mon stage en cabinet d'avocats car ce métier m'a toujours intriguée. J'ai donc voulu voir l'arrière du décor, observé le travail que cela demandait aux avocats avant d'aller au tribunal. Grâce à Me Lydia Mézani, la co-fondatrice de ce cabinet qui est une connaissance très proche de ma mère, elle m'a offert l'opportunité de passer une semaine dans leur cabinet à Paris afin de découvrir toute leurs démarches et leurs travaux pour exercer ce métier.

Ce métier m'a toujours attirée parce que j'aime beaucoup le fait qu'il apporte quelque chose à la société en aidant les gens. Un de mes traits de caractère est l'envie d'aider les autres quand ils ont un problème, ce qui correspond bien au métier d'avocats.

Je remercie donc toute l'équipe de m'avoir accueillie pendant cette semaine de stage, malgré leur charge de travail, j'ai bien compris que l'on ne s'arrête jamais et qu'une fois la journée commencée, pas le temps de faire une pause, on enchaîne jusqu'à la tombée de la nuit.

Moi-même au départ de Toulouse pour Paris



Source : Téléphone de ma mère qui m'a accompagnée jusqu'à la gare

PRÉSENTATION DU CABINET

Le cabinet de Cambiaire & Méziani Associés, a été fondé il y a tout juste un an, au moment où je faisais mon stage, par Me François de Cambiaire et Me Lydia Méziani. Auparavant, Me François de Cambiaire était dans un autre cabinet d'avocat « Seattle » et Me Lydia Méziani était directrice juridique d'un grand groupe international, Nestlé. Ils se sont associés pour fonder un cabinet d'avocats spécialisé en droit pénal, mais aussi en droit de l'environnement et en droits humains. Ce ne serait pas un cabinet de choc s'ils n'étaient que deux, leur équipe est donc également formée de leurs collaboratrices Me Chloé Delamourd et Me Camilla Michel.

Le cabinet de Cambiaire & Méziani Associés peut intervenir dans des contentieux, c'est-à-dire des affaires qui vont devant la justice, et il est notamment connu pour avoir travaillé sur des affaires très médiatisées, comme le procès de Nicolas Sarkozy ou l'affaire Aristophil. Mais le cabinet ne s'arrête pas aux procès : il intervient aussi en compliance, c'est-à-dire il donne des conseils juridiques aux entreprises et forme les dirigeants pour les aider à anticiper les risques et respecter la loi. Enfin il peut aussi réaliser des audits de compliance, qui permettent d'évaluer les pratiques des entreprises grâce à une certification spécifique.

Ce cabinet est peut-être petit, nouveau, mais après avoir vu cette équipe travailler ensemble, soudée, préoccupée de vouloir faire le meilleur pour leurs clients, j'ai compris que ce n'était pas la taille du cabinet qui comptait mais les connaissances, l'envie de bien faire, et surtout la satisfaction que leur métier leur procure en aidant les autres.

De gauche à droite : Me Chloé Delamourd, Me François de Cambiaire et Me Lydia Méziani



Source : Photo téléchargée depuis le site internet du cabinet www.decambiairemeziani.com

DESCRIPTION DU STAGE

Cette semaine de stage fut bien remplie. J'étais satisfaite car même si normalement ce stage était censé être un stage d'observation, ma tutrice Me Lydia Méziani m'a laissé accomplir plusieurs tâches durant la semaine. Voici comment ma semaine de stage s'est déroulée :

1 LUNDI 8 DÉCEMBRE

Je suis arrivée à 9h30 au cabinet, 33 Boulevard ... Après m'être installée et avoir rencontrée toute l'équipe, on m'a confié ma toute première mission: compiler l'ensemble des articles et publications rédigés par les membres du cabinet. J'ai donc passé toute la matinée à chercher des articles sur internet depuis un ordinateur que l'on m'avait prêté. Une fois trouvés, je les ai ensuite intégrés dans un tableau Excel en les classant par auteur, éditeur, date, thème, avec leur lien vers le PDF complet de l'article. Ensuite je les imprimés et les ai rassemblés par auteur afin que chaque collaborateur ait son propre dossier. Cela pourrait avoir l'air simple dit comme ça mais je vous promets que ça ne l'a pas été !

Puis le midi, nous avons le temps de prendre une pause d'une heure pour aller déjeuner au restaurant, et à Paris il y a de nombreux choix ! Sinon c'est déjeuner en travaillant devant l'ordinateur !

De retour au cabinet on m'a confié une deuxième mission : réaliser une vidéo pour célébrer les un an de création du cabinet. J'ai donc passé l'après-midi à interviewer Me Méziani et ses deux collaboratrices, sauf Me de Cambiaire car il n'était pas présent, en filmant avec mon téléphone. J'ai donc réfléchi aux différentes questions à leurs poser et les ai faites valider par ma tutrice (Annexe 1). J'ai profité des interviews pour leur poser des questions en plus pour enrichir ma connaissance du métier afin d'en parler dans mon rapport de stage. J'ai fini ma journée à 17h30.

2 MARDI 9 DÉCEMBRE

Ce matin c'est télétravail. Ce qui est bien quand on est avocat c'est que l'on peut gérer notre emploi du temps comme on veut. Mais quand on sait que l'on est rémunéré au temps passé avec notre client, on est sérieux et on s'active !

9h30, premier rdv client et également le dernier. Je n'ai pas pu assister aux autres rendez-vous clients car ils étaient trop confidentiels. Celui-ci en revanche consistait à accompagner une femme pour remplir ses papiers de divorce car elle ne savait pas écrire le français.

Après ce rendez-vous, j'ai commencé à monter la vidéo de l'anniversaire des 1 an du cabinet car elle devait être postée le mercredi sur LinkedIn et j'ai également écrit le texte du post qui accompagnait la vidéo. Et oui la communication est importante quand on est avocat cela fait partie des choses que j'ai apprises.

Je suis retournée l'après-midi au cabinet pour continuer ce travail.

Plus tard dans la journée on m'a annoncé que j'allais passer toute la journée de jeudi au tribunal et que le matin j'assisterai au délibéré du procès Aristophil sur lequel le cabinet travaillait. Je me suis donc renseignée le plus possible sur cette affaire. Vous devez vous demander ce qu'est un délibéré? et bien c'est quand l'enquête et les procès sont terminés, le juge fait un récapitulatif de l'histoire et annonce la peine. J'ai fini ma journée à 18h.

DESCRIPTION DU STAGE

3 MERCREDI 9 DÉCEMBRE

Ce jour-là a été le moins rempli de tous. Le matin j'ai écrit des adresses sur des courriers du cabinet qui devaient être postés. J'ai surtout finalisé mon montage et mon texte sur mon Ipad jusqu'à la fin de la journée. Malheureusement, Me François de Cambiaire n'était pas présent durant ma semaine de stage. Nous n'avons donc pas pu poster la vidéo car il n'était pas dedans.

A 12h30, j'étais seule avec une des membres du cabinet, Me Chloé Delamourd. Nous avons donc déjeuné ensemble et nous avons pu discuter de ses études, de son métier et des procès sur lesquels elle travaille. J'ai d'ailleurs découvert qu'elle avait fait ses études de droit à Toulouse.

4 JEUDI 10 DÉCEMBRE

La journée la plus passionnante. J'ai passé la journée au tribunal d'instance de Paris.

Le matin à 10h j'ai rejoint toute l'équipe du cabinet pour assister au délibéré du procès Aristophil. C'était incroyable. Il était reproché à l'entreprise d'avoir monté une grosse arnaque.

L'entreprise Aristophil avait dit aux gens : « Investissez votre argent dans de vieux manuscrits très rares, ça va prendre de la valeur ». En réalité, ces manuscrits valaient beaucoup moins que ce qui était annoncé, et l'argent des nouveaux investisseurs servait surtout à payer les anciens. Les accusés étaient donc présents. Ce qui m'a le plus choqué c'est quand le juge leur a annoncé leur peine, ils ont pleuré alors qu'ils ont arnaqué des milliers de personnes. C'est eux qui font du mal et c'est eux qui pleurent. J'ai cru être dans un multivers.

Après le délibéré, j'ai eu l'opportunité de passer de salle en salle d'audience. J'ai assisté à des cas passionnants : le premier procès jugeait un homme pour violences conjugales, le second pour vol, le dernier pour trafic de drogue. Ce qui m'a passionnée ce sont les histoires de chacun et les plaidoiries des avocats. J'ai trouvé que les peines accordées ne correspondaient pas à la gravité des situations. Je trouve que sur ce point-là, la justice n'est vraiment pas bien faite.

A 17h, il commençait déjà à faire nuit...le fait de savoir que certaines personnes ont commis des actes graves et sortent libres quand même, m'a inquiétée. J'ai eu peur et il n'a pas fallu pas me le dire deux fois, je suis vite rentrée même si j'aurais pu continuer à assister à des audiences qui finissent souvent très tard.

5 VENDREDI 12 DÉCEMBRE

C'était mon dernier jour de stage. Le matin, j'ai accompagné ma tutrice qui organisait une rencontre entre trois personnes afin qu'elles puissent éventuellement réaliser un projet ensemble. J'ai aussi appris que le métier d'avocat consiste parfois à organiser des mises en relation.

De retour au bureau, je n'avais plus grand-chose à faire, on m'a donc proposé de commencer mon rapport de stage. En fin de journée, j'ai dit au revoir et remercié toute l'équipe.

PRÉSENTATION DU MÉTIER OBSERVÉ

Ce que j'ai pu constater durant la semaine de stage, c'est que dans ce métier certaines choses sont importantes, comme :

La rigueur :

J'ai compris qu'il fallait toujours être rigoureux pour ne pas faire de fautes dans les dossiers car si une faute est faite dans le dossier le juge peut se permettre de le renvoyer. Ce qui signifie que l'audience est reculée, que le client doit encore attendre parfois des mois.

La confidentialité :

Je ne savais pas que la confidentialité était aussi importante. Le cabinet est situé dans un appartement qu'il partage avec d'autres cabinets et les avocats ont interdiction de travailler dans la même pièce. Les rendez-vous clients sont également très privés. Ils ne peuvent pas avoir lieux dans des lieux public car des personnes pourraient entendre le sujet du dossier qui est donc très confidentiel. J'avais cru pouvoir y assister mais malheureusement ce n'était pas possible.

Le collectif :

Dans un cabinet on parle aussi de collectif car c'est aussi un travail d'équipe, tout le monde s'entraide quand on travaille.

La communication :

Dans le métier d'avocat il est important de savoir bien communiquer ce qui signifie faire « sa propose pub », pour tenir informer de l'évolution du cabinet en faisant des posts sur LinkedIn.

Grâce à mes interviews de la semaine j'ai pu récolter des informations sur les différentes formations pour être avocat: «J'ai fait une formation en droit et science politique» m'a répondu Me Lydia Mézani et Me Camilla Michel, «J'ai commencé par une prépa D1, droit et économie (...) puis j'ai poursuivi avec une L3 en droit privé générale et enfin un master 1 en droit public des affaires et un master 2 en droit international des affaires».

Je leur ai également demandé ce qu'elles préféreraient et ce qu'elles aimaient le moins, mais elles n'ont trouvé que du positif dans leur travail et Me Camilla Michel m'a répondu «avoir une expertise particulière par rapport à mon client et donc pouvoir leurs apporter une connaissance qu'eux n'ont pas » et Me Chloé Delamourd m'a dit : «Le plus difficile dans notre travail c'est qu'on n'a pas une mission comme quand on travaille en entreprise ou tout notre travail est orienté vers la vente des produits de l'entreprise, de ses services ou la réalisation de son projet, nous on a beaucoup de clients et donc autant de missions. On passe nos journées à jongler entre les missions que nous confient nos différents clients, c'est ce qui fait l'intérêt de notre métier mais c'est ce qui parfois le rend aussi compliqué quand tous nos clients décident de nous confier beaucoup de nouvelles missions le même jour ou deux jours avant les vacances, ce qui est souvent le cas, donc je dirais que c'est ça le plus compliqué dans le métier d'avocat mais c'est aussi ce qui en fait sa beauté».

Je leur ai également demandé quelles compétences il fallait acquérir pour faire ce métier en ayant mon âge et Me Chloé Delamourd m'a répondu: « je dirais que l'écoute, le sens des personnes et la capacité de conviction à l'écrit comme à l'oral» et Me Lydia Mézani a dit «Il y en a énormément, c'est pour ça qu'il y a le diplôme d'avocat mais la compétence, je dirais que c'est plus une qualité qu'il faut avoir, c'est la curiosité».

En ce qui concerne le salaire je ne me sentais pas de leur demander, je trouvais ça indiscret. Mais j'ai fait des recherches et un avocat peut être rémunéré par mois environ 9000€/ brut.

www.fnuja.com/blog/archives/2020/10/

Enfin si on devait parler d'évolution dans le métier d'avocat, je ne pense pas que l'on pourrait dire qu'il y ait une évolution car dès le départ on est avocat et on garde le titre toute notre vie mais on devient plus autonome. Car quand on commence à exercer ce métier, on est un élève-avocat dans un cabinet, on va aider sur leurs dossiers ceux qui ont de l'expérience, puis au bout d'un certain temps on prend en autonomie, on nous fait plus confiance, on peut donc gérer nos dossiers et nos clients seul, et également aller plaider au tribunal.

Salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Paris



BILAN PERSONNEL

Ce que je savais déjà mais que j'ai pu confirmer c'est que grâce à ce métier on apprend tous les jours, parce que l'on a beaucoup d'affaires qui sont différentes, que c'est un métier tourné vers les autres, que l'on aide les gens quand ils ont un problème, que notre travail apporte donc quelque chose pour la société. Enfin en ce qui concerne le salaire j'estime que c'est important et le métier d'avocat a une bonne rémunération.

Ce que j'ai particulièrement apprécié en découvrant ce métier, c'est que l'on peut choisir comment on organise son emploi du temps, que l'on peut ne pas rester assise toute la journée derrière un bureau et ce métier a un bon équilibre entre les deux.

Les points négatifs que j'ai constaté c'est la charge de travail que l'on a quand on est avocat car c'est un travail qui demande beaucoup de temps et il peut arriver de travailler le week-end, même si comme on dit « quand on aime on ne compte pas ». Un autre point négatif c'est que quand vient le verdict du procès il y a une chance de perdre et je suis une mauvaise perdante donc ce serait un sujet à travailler.

Si je devais décrire ce métier en deux mots je dirais épuisant mais passionnant. Tout ce que j'ai appris a confirmé que ce métier m'intéresse et il faudra juste que je travaille à apprendre à perdre .

CONCLUSION

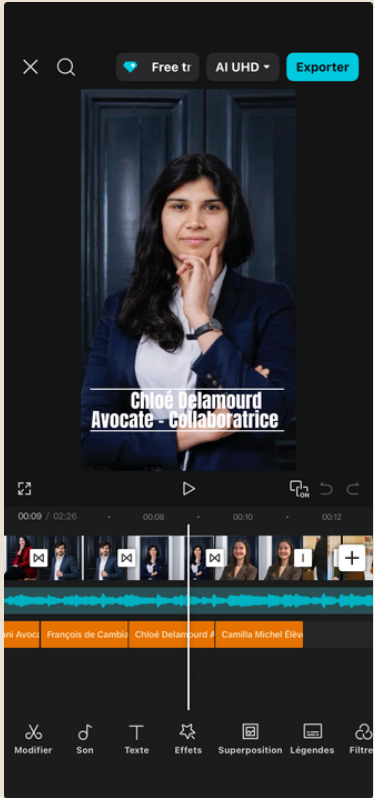
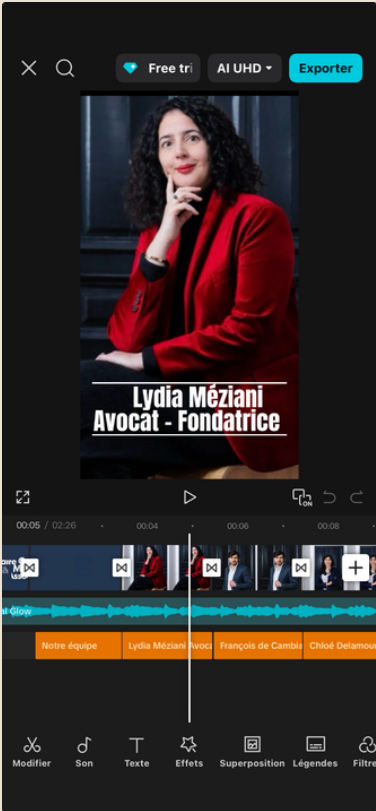
Je suis très reconnaissante, je remercie encore le cabinet de Cambiaire & Méziani Associés de m'avoir accueillie et particulièrement ma tutrice Me Lydia Méziani. Je remercie les collaboratrices d'avoir pris du temps pour moi. J'ai non seulement pu découvrir le métier mais surtout à Paris j'ai eu la chance d'aller au TGI de Paris, c'est pour ça que j'ai choisi d'illustrer mon rapport de stage avec des photos de ce lieu qui est impressionnant, beau et très inspirant avec ses citations . Le seul regret sur mon expérience dans le cabinet, et que j'aurais aimé assister à plus de rendez-vous client pour vraiment voir comment cela se passe, même si je comprends que ce soit confidentiel. Pour terminer, je sais que d'autres stages m'attendent, et je n'ai qu'une hâte c'est de les découvrir.

Citation inscrite sur l'un des murs du Tribunal de Grande Instance de Paris

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.
Ils sont doués de raison et de conscience
et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Art. 1 Déclaration universelle des droits de l'homme 1948, René Cassin

Captures d'écran du montage vidéo sur Capcut réalisé avec mon téléphone



Photos prises avec mon téléphone